

L'HABITATION

DEMANDE DE GARANTIES PAR LA LOI SUR LES
HYPOTHÈQUES POUR LES MAISONS
DÉJÀ CONSTRUITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Sylvester P. Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'ai donné au ministre des Travaux publics préavis de ma question et j'aimerais la lui poser maintenant. Afin de favoriser immédiatement le programme des travaux d'hiver, la loi nationale sur l'habitation garantira-t-elle les premières hypothèques maximums consenties par des prêteurs privés sur des maisons déjà construites et mises en vente, pourvu que toutes les réfections intérieures obligatoires soient apportées et que toutes les avances soient versées pendant l'hiver, à l'exception des avances ou retenues relatives aux travaux à l'extérieur qui pourront être exécutés au printemps ou à l'automne?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il se peut que le ministre veuille répondre à cette question, mais je dirais au député que sa question est assez longue et compliquée.

L'hon. E. D. Fulton (ministre des Travaux publics): Comme je l'ai déclaré déjà, nous étudions la proposition faite à maintes reprises non seulement par la *National House Building Association*, mais aussi par d'autres, portant que la loi nationale sur l'habitation s'étende aux avances sur les hypothèques touchant des maisons déjà construites. Lorsque nous aurons pris une décision, nous la communiquerons de la façon ordinaire.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE COLUMBIA—EXAMEN DU TRAITÉ PAR
LE COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James Allen Byrne (Kootenay-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné les malentendus et les divergences de vues qui se manifestent incontestablement en d'importants secteurs de la population du Canada, le premier ministre pourrait-il songer à déférer à un comité parlementaire, avant la relâche de Noël, le projet du traité du Columbia?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas le moins d'accord avec l'honorable député quand il parle de malentendus. Quant à la question elle-même, la réponse est non.

[M. l'Orateur.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INDE—DÉCLARATION SUR L'AIDE MILITAIRE
DEMANDÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une question que le chef de l'opposition a posée hier au sujet des pièces d'artillerie et des mortiers à longue portée demandés par l'Inde. Un examen de nos dossiers révèle que l'Inde a demandé à plusieurs pays, dont le Canada, de lui fournir des pièces d'artillerie de montagne et des obusiers à longue portée pouvant couvrir une distance de 10,000 verges. Elle en avait un pressant besoin afin de pouvoir se défendre contre les assauts des Chinois. On a constaté, après avoir avisé à la question, que les mortiers disponibles au Canada ne sont pas du genre de ceux dont le gouvernement indien a besoin et que nous n'avons pas de pièces d'artillerie de montagne comme celles qu'il nous a demandées.

L'OCDE—EN VUE D'AIDER LES PAYS
SOUS-DÉVELOPPÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald Stovel Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice, et elle est motivée par les documents qu'il a déposés hier au sujet du conseil des ministres de l'OCDE. Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre les mesures que le gouvernement prend actuellement pour donner suite au vœu des ministres d'aider à formuler des politiques concertées destinées à accroître l'expansion économique des pays sous-développés?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre de la Justice): Toutes les mesures nécessaires, monsieur l'Orateur.

L'INDE—DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA
PRÉSENTE SITUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Permettez-moi de demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il possède de nouveaux renseignements sur le retrait des troupes chinoises de la frontière indienne et, de façon générale, sur les événements qui se déroulent dans cette partie du monde?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter aujourd'hui.